

à court terme que nous adopterions pour ranimer notre économie et, au fond, ce serait les mêmes principes que nous préconiserions en créant un conseil économique, ce que nous avons déjà fait d'ailleurs.

Nous estimons que les avis que pourra fournir le Conseil économique seront vraisemblablement inutiles si les trois personnes choisies sont des économistes qui croient à une politique de laissez-faire, qui craignent d'établir un programme qu'un bon gouvernement serait disposé à mener à bien mais dont ne voudrait pas entendre parler un gouvernement inepte de peur de soulever des critiques dans quelque partie du pays.

Le Nouveau parti démocratique estime que la mesure à l'étude est un autre modeste pas sur la voie dans laquelle notre pays est engagé sans retour. Nous aimerions voir un progrès plus marqué mais nous ne protestons certes pas contre le projet de loi. Plus tard, s'il reste du temps, d'autres députés parleront de certains points de détail.

J'ai été surpris d'entendre le chef créditiste et le chef de l'opposition déclarer qu'ils feront l'étude la plus minutieuse de chaque article, plus tard au cours du débat. Les amendements qu'ils présenteront ne seront certes pas sans intérêt. Quant à nous, nous trouvons que le bill actuel n'est pas mal du tout. Il ne va pas aussi loin que nous le souhaiterions mais nous estimons qu'il devrait être mis en vigueur aussi tôt que possible, après que l'on y aura apporté une couple de légères modifications ou qu'on aura donné suite à quelques propositions de moindre importance. Nous espérons que le projet de loi fera de grands progrès d'ici une heure.

M. J. C. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, le débat sur la mesure particulière dont il s'agit ici a été, selon moi, très intéressant, et je voudrais dire quelques mots d'abord sur le discours de l'honorable député de Port-Arthur (M. Fisher). C'est avec un vif intérêt que je l'ai entendu exposer ses idées sur le bill et je n'ai pas pu m'empêcher d'établir un contraste, car il y avait, à mes yeux, un contraste frappant, entre ses remarques et celles qu'avaient faites le chef de son parti et l'ancien honorable député de York-Sud lorsqu'un bill à peu près semblable avait fait l'objet d'un débat au cours de la dernière session.

Lorsqu'il parlait de la tendance inévitable qui se fait sentir en faveur de la planification et qu'il nous montrait que la différence entre la planification indicative et la planification autoritaire devenait presque une question de sémantique, je sentais à quel point ce genre de discours était moins dogmatique, presque doctrinaire, comparé à celui que nous avions

l'habitude d'entendre de son chef et de l'ancien député d'York-Sud. C'était encourageant de voir que l'on s'écartait du vieux jargon socialiste traditionnel pour prendre une attitude beaucoup plus favorable et qui laisse entrevoir de grandes promesses.

J'en déduis, d'après ses remarques et l'analyse qu'il a faite du bill, que celui-ci lui plaît vraiment. Je présume qu'il parlait au nom de son parti, et lui-même n'avait pas grand-chose à ajouter en ce qui concerne la mesure proprement dite. A vrai dire, j'ai eu l'impression que si son parti formait un gouvernement, il adopterait des lois semblables à celle-là.

La seule chose qui a semblé le préoccuper, et je ne suis pas sûr que cela touche la forme de la mesure elle-même, c'est la compétence des membres. Si ces hommes n'étaient pas du calibre souhaitable à son avis, la mesure n'atteindrait pas ses objectifs. D'autre part, s'ils le sont, tout irait bien.

Je le répète, cela me semble un contraste marqué avec les débats que nous avons entendus lors de l'étude d'une loi semblable à la dernière session. Il m'est venu à l'esprit, en songeant à ces conditions exprimées par les différents partis chaque fois qu'une loi comme celle-là est à l'étude, que le chef de l'opposition fait toujours dévier la question d'une façon ou d'une autre sur les relations fédérales-provinciales et le fonctionnarisme. Je m'attendais à l'entendre dire que nos ministres sont en grande partie des fonctionnaires et qu'ils imposeront au pays de terribles restrictions. Il a encore une fois répété sa manœuvre habituelle. Quoi qu'il en soit, c'est du rabâchage que nous connaissons bien maintenant. Pour sa part, le député de Port-Arthur s'est écarté quelque peu de son raisonnement ordinaire et il était assez reposant de l'entendre.

A la suite de l'attaque concertée que le chef de l'opposition a lancée contre ce genre de mesure, j'ai cru que les honorables députés qui siègent à ma droite lui ménageraient une rebuffade un peu plus vigoureuse, mais l'audition du discours d'attaque du chef de l'opposition ne semble pas les avoir tellement troublés. En fait, on a pu déceler une défense marquée—et c'est là un domaine inquiétant—étant donné l'attitude du chef de l'opposition.

Le député de Port-Arthur lui a rappelé le programme ARDA de son gouvernement, sa loi d'aide à la formation technique et professionnelle, les recommandations de la Commission Glassco dont il a tiré beaucoup de fierté, et a assez bien tenté de démontrer que le parti conservateur, sous son ancienne direction, comme j'ai cru le comprendre d'après la conclusion de son discours, était un groupe vraiment progressiste. C'est peut-être quelque